



La Via Septentriones Templi



8 septembre 2018

12 km

Villers-Outréaux - Beaufevrion - Gouy - Les Sources de l'Escaut
*Chemin des Commanderies Templières et Hospitalières
vers Compostelle, Rome et Jérusalem*



OFFICE DE TOURISME
du Pays du Vermandois
Ride de Coubus et d'Herbill!

Office de Tourisme
CAMBRESIS

Bienvenue sur le Chemin des Commanderies

L'Association « *Via Septemtriones Templi* » s'emploie à retracer l'histoire d'un chemin de pèlerinage, gardé dès le XII^{ème} siècle, par des moines-chevaliers. Alimenté par deux itinéraires venus du nord - la **Niederstrasse** : de Cologne (*Allemagne*) à Valenciennes, via Aix la Chapelle, Maastricht, Bruxelles, Piéton et Mons - et la **Via Tenera** : d'Anvers (*Belgique*) à Valenciennes via Saint-Nicolas, Dendermonde, Lessines, Ath et Beloeil – La **Via Septemtriones Templi** traverse successivement le Valenciennois, le Pays Solesmois, les Terres du Caudrésis, le Vermandois jusqu'aux Sources de l'Escaut et Saint-Quentin (*Aisne*), à une époque lointaine, où Commanderies Hospitalières, Templiers, Léproseries, Maladreries et Hôpitaux dédiés à Saint-Lazare habillaient notre paysage aux côtés des premiers géants... les moulins.

Aventure aujourd'hui partagée, pour offrir aux randonneurs, pèlerins, familles et jeunes générations, le goût et l'envie d'aimer autrement notre patrimoine et nos paysages. Alors, en route sur des traces vieilles de près d'un millénaire, pour rejoindre Saint-Jacques de Compostelle « *la Voie des Étoiles* », Rome et Jérusalem...

Guy Boussekey, Président de « *Via Septemtriones Templi* »

De Villers-Outréaux (Nord) à Beaurevoir (Aisne) – 8 km – 2 h 00

ITINERAIRE dans Villers-Outréaux : *Place du Général de Gaulle (D16), devant l'église – Rue du Général Leclerc (D16) – Val Mariette – Au croisement, chemin de gauche – Au croisement, à nouveau, chemin de gauche – Au croisement, chemin de droite – Au croisement, à nouveau, chemin macadamisé de droite, Rue de Beaurevoir – dans Beaurevoir : Rue/Chemin de Beaurevoir – Au niveau du grand croisement des éoliennes, à droite vers la Sablonnière – Rue de la République (Cimetière) – Rue de la République (D715) – Rue Gabriel Hanoteaux (D715) – Passage devant l'église*

En allant de **Villers-Outréaux à Beaurevoir**, nous passons du département du Nord à celui de l'Aisne, et ce faisant, nous franchissons une antique frontière. A l'époque de la Gaule, elle séparait le pays des Nerviens et celui des Viromandui ou Viromandiens, peuple gaulois qui donna son nom au Vermandois. Elle sera aussi pendant très longtemps, jusqu'au règne de Louis XIV, la limite entre le Saint Empire Romain Germanique (*Cambrésis*) et le Royaume de France (*Vermandois*). Une borne en pierre, symbolisant cette frontière, est encore visible sur notre chemin, à la sortie du sentier menant du musée de la broderie à l'église Saint-Martin de Villers-Outréaux.

Il faut imaginer un « *limes* », une zone tampon occupée par une vaste forêt naturelle : la forêt d'Arrouaise, aujourd'hui disparue. Maximilien Melleville, historien, écrivait en 1865 : « *Une immense forêt recouvrait autrefois les territoires des cantons de Wassigny, Bohain, Le Catelet et une partie de celui de Saint-Quentin. Cette forêt se prolongeait fort loin dans les départements du Nord et de la Somme* ». Une forêt si dense et impénétrable que César la décrivait comme « *nativus murus* », un mur naturel. Elle servait alors de frontière quasi infranchissable, protégeant le peuple Viromandien de ses voisins. Cette forêt sera défrichée au cours des siècles par des moines et des laïcs. Les forêts d'Andigny (*bois de Mennevret*), ou du Bois L'Évêque d'Ors, en sont les vestiges.

Il faut savoir que **Beaurevoir**, au Moyen-Age, était entouré de bois profonds et que la région était infestée de brigands et de loups. Cette situation devant inciter les pèlerins à suivre le cours naissant de l'Escaut pour atteindre l'abbaye du Mont Saint-Martin, évitant ainsi de finir dévorés ou rançonnés. La présence des loups a marqué la toponymie des environs de Beaurevoir, avec au sud-est du village, la « *Vallée des loups* ». Quant au brigandage, c'était une tradition locale. Elle remonterait au comte Béranger, seigneur-brigand, qui écumait la région au temps du Roi Dagobert. La situation frontalière était prétexte, pour les brigands du Vermandois, à détrousser tous les voyageurs venant du Saint Empire donc du Cambrésis.

Beaurevoir et Jeanne d'Arc... Le village est surtout connu pour avoir hébergé Jeanne d'Arc, en 1430, alors prisonnière du seigneur des lieux : Jean de Luxembourg. Nous sommes à l'époque de la guerre de « *Cent ans* ». Le Royaume de France est en partie occupé par les Anglais. Les puissants ducs de Bourgogne et leurs vassaux sont les alliés des Anglais. Jean de Luxembourg s'est rallié aux Bourguignons. Ses hommes capturent Jeanne d'Arc à Compiègne, en mai 1430. Jeanne d'Arc arrive à Beaurevoir au cours de l'été et passe quatre mois dans la cité. Elle est d'abord traitée avec égards par l'épouse de Jean de Luxembourg, Jeanne de Béthune, et par sa tante, la comtesse de Ligny. Elle sera surveillée de plus près après sa tentative d'évasion au cours de laquelle, elle se blesse sérieusement en sautant d'une des tours du château de Beaurevoir. Dès lors, Jean de Luxembourg va la garder captive jusqu'en novembre de la même année, où il la vend aux Anglais pour 10 000 écus d'or.

Le village de Beaurevoir a bien changé depuis le XV^{ème} siècle. Autrefois, un bourg dominé par son château et entouré de bois, le temps et les guerres sont passés par-là, et en particulier la Grande Guerre de 1914-1918. Du château érigé entre 1424 et 1430 par Jean de Luxembourg, il ne reste que des souterrains, et un peu à l'écart du village, vers l'ouest, une tour de guet qui fut aussi utilisée comme moulin à vent.

L'église actuelle, dédiée à Sainte Jeanne d'Arc, est construite sur l'ancienne chapelle du château. Un autre château-fort ou maison-forte est cité au lieu-dit « *La Motte* ». Il fut incendié en 1433 par les troupes fidèles au Roi de France, après le siège manqué de Beurevoir. Ce château était la propriété de la comtesse de Ligny. Une ferme de « *La Motte* » existe toujours aujourd'hui en ce lieu-dit, le long du canal des Torrents.

Beurevoir est également la patrie de **Josquin des Prés** (1450 – 1521), compositeur et musicien-chanteur de la Renaissance italienne qui travailla pour le pape, pour les ducs de Milan, ainsi que pour le Roi de France, Louis XII. Il croisa sans doute Léonard de Vinci, son contemporain, qui eut les mêmes mécènes (*l'huile sur bois du grand Léonard, datée de 1485 « Portrait de musicien » pourrait le laisser supposer*).

Notons la présence de l'ancienne source de l'Escaut à Beurevoir, au hameau « *Poncellus* » (Ponchaux), tirant son nom d'un pont et d'un oratoire : « *pont de la chapelle* ». Cette source disparut au début du XVIIIème siècle, après des travaux d'assainissement au vallon de Beurevoir.



De Beurevoir à Gouy – Les Sources de l'Escaut – 4 km – 1 h 00

ITINERAIRE dans Beurevoir : Rue Gabriel Hanoteaux (D715) - Passage à proximité de la mairie - Rue Saint Chamond (D28) – Passage à proximité du monument dédié à Jeanne d'Arc - Rue de la Tour – Passage à proximité de la Tour dit Jeanne d'Arc – En sortie de village, au chemin de terre, prendre à droite – suivre ce chemin sur 2,5 km jusqu'à la ferme de l'Ormisset - **dans Gouy :** Après la ferme de l'Ormisset, prendre le chemin de gauche jusqu'aux Sources de l'Escaut

Les Sources de l'Escaut jaillissent, depuis le début du XVIIIème siècle, sur le territoire de Gouy - Le Catelet, près des ruines de l'abbaye du Mont Saint-Martin. Le canal des Torrents, qui prend sa source à Mennevret, rejoint la source actuelle du fleuve Escaut en empruntant, à Beurevoir, l'ancien lit de l'Escaut, quand celui-ci venait de Ponchaux.

D'un fin filet d'eau s'écoulant entre deux briques de terre cuite, ce ru, puis ruisseau naissant, devient au fil des 360 km parcourus, et des 120 communes traversées, de France, de Belgique et des Pays-Bas (*notamment Cambrai, Tournai, Gand, Anvers*), un fabuleux fleuve qui relie et fait vivre les Hommes, depuis près de 700 ans.

Du latin « *Scaldis* », ainsi cité par César dans l'ouvrage « *La Guerre des Gaules* », et par Pline l'Ancien dans son encyclopédie « *Histoire Naturelle* », ce nom celtique signifie « *rivière brillante* » ou « *belle rivière* ». Il devient plus tard « *Escaut* » en France et « *Schelde* » en Hollande.

Depuis l'Antiquité, l'Homme utilise ce fleuve Escaut comme voie stratégique de communication. Le démontre l'édification par l'armée romaine d'une forteresse sur les berges du fleuve, au niveau de Famars, à quelques lieues en amont de notre chemin. Après l'époque de la gaule romaine, ce sont les vikings qui naviguent sur ses eaux lentes, à bord de leur embarcation à fond plat : le drakkar. Depuis le Moyen-Age, le fleuve est une frontière naturelle entre le Royaume de France et le Saint Empire Romain Germanique. Jusqu'à la Renaissance, les cités qui bordent le fleuve vont connaître un essor commercial et culturel grandissant.

Voici l'inscription de la plaque située au dessus de l'arcade : « *Felix sorte tua scaldis ! Fons limpidissime ! Qui a sacro scaturiens agro, Alluis et ditas nobile Belgium, Totque claras urbes lambens Gravius thetidem intras* », qui pourrait se traduire par : « *Ta destinée est heureuse, Escaut ! Fontaine limpide ! A peine échappée de ce vallon que tu as rendu sacré, Vas arroser et enrichir la noble Belgique, Et après avoir baigné les murs de tant de cités illustres, Entres bien plus majestueuse dans la mer* ».

Gouy... C'est en 980 qu'Othon, comte de Vermandois, qui venait de s'emparer de la cité, décida d'ériger un château-fort d'une taille, dit-on, considérable. Cette forteresse était située sur l'Escaut, près de l'église. Elle disparut totalement au XVème siècle, suite aux différents conflits. N'en trouvant plus trace aujourd'hui, on pense que l'emplacement fut choisi plus tard sous François Ier, pour construire le fort appelé Le Câtelet.

En 1096, le seigneur de Gouy qui participa à la première Croisade fut Renaud de Goï, dit Febur. On n'eut point de ses nouvelles. Cette « *Marche vers Jérusalem* » fut lancée par le pape Urbain II, et Renaud de Goï répondit à son appel, accompagnant ainsi Hugues le Grand, comte de Vermandois et de Valois, fils de Henri Ier, Roi de France, sous le commandement de Godefroy de Bouillon, chevalier franc. Ils prirent la cité de Jérusalem, le 15 juillet 1099.

En 1110, Garember eut une vision, il voyait en songe un lieu nommé Bony, où Dieu lui disait de se rendre. Il entendit même une voix céleste ; « *La Vierge Marie commande, Garember, de chercher sans retard le lieu de Bony pour l'y servir durant toute sa vie : ce n'est pas avec négligence que tu dois exécuter un avis qui t'est si souvent réitéré* ». Garember obtint du seigneur des lieux la forêt de Bony où il y vécut d'abord en ermite, sous la règle de Saint-Augustin. Plusieurs compagnons vinrent vivre à ses côtés, et en 1117, avec la bénédiction de l'évêque de Cambrai, il fut autorisé à bâtir une église. Ordonné prêtre à 33 ans, Garember crée une véritable communauté de chanoines réguliers. Bony était de la paroisse de Gouy.

En 1135, la communauté de Bony, qui s'est rattachée à l'Ordre des Prémontrés, s'est accrue considérablement en sujets et en domaines. La situation de Bony, sur un monticule boisé, n'apportant pas une fourniture suffisante en eau, Garember obtint le droit d'acheter un terrain à une demi-lieue, le Mont Saint-Martin. Ce terrain placé dans les bois et bordé par les eaux du fleuve Escaut, qui prenait alors sa source dans le cimetière de Beaufeuvoir, disait-on à cette époque, venait couler le long du jardin des religieux.

En 1146, la tradition rapporte que le mercredi 29 janvier, **Saint-Bernard**, l'illustre **abbé de Clairvaux**, moine Bourguignon de l'Ordre Cistercien, arrivant de Cambrai, venait de passer la nuit à l'abbaye de Vaucelles. Après diverses occupations de la matinée, il partit pour Gouy, et dans sa route, par miracle, il rendit l'ouïe à un sourd. Quelques années plus tôt, en 1129, lors du Concile de Troyes, il avait fait reconnaître les statuts de la milice du Temple : les Templiers.

En 1148, don est fait aux Prémontrés du Mont Saint-Martin, de deux autels : celui d'Outre-Eaux (*Villers-Outréaux*), et la court de Malincourt, en amont sur notre chemin de Compostelle. La même année, le Mont Saint-Martin devient une abbaye.

En 1360, le Roi d'Angleterre, Edouard III, en route pour Paris, campa près du Mont Saint-Martin, où il défendit à ses troupes que l'on fit à ces religieux le moindre tort. A la Noël 1377, l'Empereur Charles IV, accompagné de son fils Venceslas, Roi des Romains, se rendant à Reims pour voir son neveu Charles V, Roi de France, vint à coucher au Mont Saint-Martin.



Association "VIA SEPTEMTRIONES TEMPLI"
Hôtel de Ville de Caudry
Mail : viaseptemtrionestempli@gmail.com
<https://viaseptemtrionestempli.wordpress.com/>

